



## MUNICIPALITÉ DE Saint-Raphaël

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **7 septembre 2021**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents la mairesse Madame Louise Aubé et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle  
Siège #2 - Jérôme Carrier  
Siège #3 - Mélanie Asselin  
Siège #4 - Tonia Despont  
Siège #6 - Marie-Josée Roy

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Poste Vacant

### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de madame Louise Aubé, mairesse.  
Est aussi présent Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: [AUCUN]**

#### **Avis de motion - règlement numéro 2021-224 emprunt pour les travaux d'agrandissement et de rénovation au bâtiment du garage municipal**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Mme Guylaine Larochelle, conseillère, qu'il sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement numéro 2021-224 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux d'agrandissement et de rénovation au bâtiment du garage municipal situé au 483 route 281.

Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Raphaël, ce **16 septembre 2021**.

Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier